

MER 30		15	6
		23	51
JEU 31		14	6
		20	30
VEN 01		13	0
		24	0
SAM 02		14	0
		28	0
DIM 03		16	0
		27	3
LUN 04		16	0
		26	10

Cette semaine :

- **Mildiou**
- **Black-rot**
- **Oïdium**
- **Vers de la grappe**
- **Cicadelle verte**
- **Flavescence dorée**
- **Divers**

Stades phénologiques

Les stades ont rapidement progressé ce week end, le vent et les températures ont permis une pousse rapide. Nous trouvons des Gamay, Merlot et Loin de l'Oeil à 20-40% de la floraison.

Le vent de ce week-end a provoqué de nombreux dégâts de casse de rameaux. Nous observons aussi des dégâts sur bouts de grappes, liés aux passages de grêle datant d'une dizaine de jours.

Les pluies de ces deux derniers sont très hétérogènes : Castanet 40mm, Montans 17mm, Cadalen 22mm, Lisle-sur-tarn 7 mm, et 12 mm sur les côteaux.

MILDIU

Analyse de risque

Observation au vignoble :



Sortie de tâches sur feuilles sur Loin de L'Oeil, Merlot, Mauzac et Gamay, et ponctuellement sur grappes sur Loin de L' Oeil et Gamay. Soyez vigilants dans les prochains jours et observez vos parcelles.

Modélisation :

Des contaminations de masse ont eu lieu sur tous

les secteurs ayant pris plus de 20mm. Il suffit de 4mm pour engendrer de nouvelles contaminations de masse.

Préconisations

Toute parcelle protégée avant les pluies de lundi à mardi ayant reçu plus de 15 à 20 mm doit être à nouveau protégée avec

* 300g à 400g de cuivre métal par hectare selon stade végétatif

Si vous avez des sorties de tâches, appliquez :
* *Prevam Plus, Limocide huile essentielle d'orange douce* à 0.8% par hectare

Les spécialités à base de cuivre sont limitées en termes de nombre de passages. Pensez à alterner les spécialités commerciales.

Alternative

Mise en oeuvre de la prophylaxie.

A retenir

Sortie de tâches, dès 4mm des contaminations sont prévues.

BLACK ROT

Analyse de risque

Observations :

Le nombre de tâches de Black Rot évoluent peu depuis la semaine dernière, par contre elles ont fructifié dans la semaine (attaque importante, surtout sur les tailles rases). Sur les parcelles en conduite classique il n'y a pas d'attaque généralisée.

Symptômes de black-rot sur grappes



Phytotoxicité de spotlight



Analyse de risque :

Des contaminations sont possibles avec les pluies prévues. Attention aux repiquages liées à la rosée matinale sur les parcelles touchées.

Préconisations

Les produits à base de soufre ne sont pas homologués mais ont une efficacité secondaire démontrée à 8kg/ha.

Alternatives

Mise en oeuvre de la prophylaxie : élimination des sources d'inoculum présentes sur les baies momifiées et les rameaux.

A retenir

Les conditions météo sont favorables

OIDIUM**Analyse de risque****Observations**

Pas de symptôme.

Préconisations

Nous sommes sur la période sensible de la floraison.

Intervenir sur l'ensemble des parcelles :

* Spécialités à base de soufre, Microthiol Spécial Disperss, Sulforix LS, Citrothiol DG et autres spécialités ; soufre mouillable ; 12,5kg/ha soit 1,25 kg/hL

sur la base de 1000L/ha (dose homologuée), 6-8kg/ha (dose conseillée); Héliosoufre, soufre mouillable 7,5l/ha (dose homologuée), 5l/ha (dose conseillée) **biocontrôle**

Les produits à base de soufre permettent la réalisation de traitements mixtes avec l'Erinose.

Alternatives

Certaines spécialités à base de soufre sont des produits de biocontrôle.

A retenir

Protection jusqu'au stade fermeture de grappe

VERS de la GRAPPE**Analyse de risque****Observations**

Le vol est terminé. Les premières larves et glomérules sont observées. Des comptages sont à prévoir sur les parcelles sensibles et à historique.

Préconisations

Le seuil de nuisibilité de la G2 se situe à 50 à 80 glomérules pour 100 grappes. Aucun traitement n'est à envisager si vous n'êtes pas au seuil.

Alternatives

La confusion est une méthode biocontrôle.

A retenir

Effectuer des comptages

CICADELLE VERTE**Analyse de risque****Observations**

Des larves sont observées. Le niveau de population est faible : 8 à 15% des feuilles occupées. Des adultes continuent de voler.

Préconisations

Les populations de cicadelles vertes sont gérées par des applications d'argiles sur les parcelles sensibles. En général, aucune intervention n'est réalisée sur la génération printanière, on attend les générations estivales plus impactantes. Soyez vigilants sur le cépage : Fer Servadou.

Alternatives

Les applications à base d'argile sont des produits de biocontrôle qui doivent se faire dès l'apparition des premières larves.

A retenir

Observez vos parcelles.

FLAVESCENCE DOREE

Analyse de risque

Observations

Les 1ères éclosions ont eu lieu dans la cage d'émergence mais on n'observe pas encore de larves au vignoble.

Préconisations

Les dates seront précisées ultérieurement mais on s'oriente vers un T1 autour du 20 juin (date non officielle).

DIVERS

Botrytis :

Présence de symptômes sur feuilles dus au printemps pluvieux . Quelques grappes sont aussi impactées.

**Cigarier :**

De nombreux cigares sont visibles sur les vignes mais sont sans incidence.

**Carences :**

De nombreuses carences sont observées : chlorose ferrique, carence en potasse et quelques carences magnésiennes (attention de bien lire les notices des foliaires employés, car certains sont fortement déconseillés pendant la période de floraison).

Court noué : symptômes sur Gamay et Duras.

Escargots :

Des dégâts très ponctuels, mais qui peuvent être importants.

Prochain bulletin le 5 juin 2018

Pensez à utiliser les équipements de protection appropriés pour chaque traitement

Ce bulletin fournit un conseil pour les parcelles de la zone géographique du Tarn. Il s'appuie sur le réseau d'observation des vignes réparti sur cette même zone géographique. Il est réalisé à l'aide de modèles validés (mildiou), d'autres en cours de validation (oïdium) qui tiennent compte des prévisions météorologiques. Ce bulletin technique s'appuie sur l'analyse de risque du dernier BSV consultable sur les sites internet de la DRAAF Occitanie (<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr>) et de la CRA Occitanie (www.occitanie.chambre-agriculture.fr). Sauf mention spécifique, les préconisations s'appliquent à l'ensemble de ce territoire et le traitement portera sur l'ensemble de la parcelle. Respectez les conditions d'utilisation des produits phytosanitaires et assurez-vous du respect des bonnes pratiques. Les produits cités peuvent être trouvés sur le site internet e-phy : <http://ephy.anses.fr>. Les préconisations de ce bulletin ne peuvent en aucun cas se substituer à l'observation de la parcelle. L'agriculteur demeure responsable de ses décisions et de ses interventions. Il est particulièrement important de bien lire l'étiquette avant toute manipulation (voir la fiche Bonnes pratiques d'utilisation des produits phytos). N'utilisez que des produits phytosanitaires autorisés par vos éventuels cahiers de charges spécifiques.



La Chambre d'agriculture du Tarn est agréée par le Ministère en charge de l'agriculture pour son activité de conseil indépendant à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques sous le numéro IF01762, dans le cadre de l'agrément multi-sites porté par l'APCA.

Siège social : 96 rue des agriculteurs
BP 89 – 81003 ALBI Cedex
Tél.: 05 63 48 83 43 - Fax: 05 63 48 83 09
Email : accueil@tarn.chambagri.fr
Rédigé par : Virginie VIGUES, Thierry MASSOL
v.vigues@tarn.chambagri.fr – 06.61.99.57.86
t.massol@tarn.chambagri.fr – 07.86.17.86.03

